



PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19



**Votre santé et votre sécurité sont au centre de
notre attention.**

Afin de garantir la sécurité de tous, nous avons mis en place toutes les **dispositions sanitaires nécessaires** pour que l'événement puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Ces dispositions étant évolutives en fonction des mesures gouvernementales et de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites internet suivants afin d'obtenir les informations les plus à jour :

- Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- Site de l'UNIMEV : <https://www.unimev.fr/wp-content/uploads/2020/06/Referentiel-sanitaire-de-la-filiere-evenementielle-V5-approuvee.pdf>
- Site de l'Organisation Mondiale de la Santé : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

Vous trouverez dans ce document la **liste de toutes les mesures sanitaires** mises en place dans le cadre de la tenue de l'événement.

Merci de bien communiquer/relayer toutes ces informations auprès de vos équipes présentes sur place lors de l'événement, ainsi que vos prestataires si vous êtes exposant/partenaire.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :
Forum Franco-Allemand – info@dff-ffa.org

AVANT L'ÉVÈNEMENT :

- Un **réfèrent sécurité sanitaire** de l'organisation sera désigné pour l'événement. Il sera en **contact régulier avec le réfèrent Covid-19 du site** afin de s'assurer de la mise en place et du bon respect de ce protocole sanitaire.
- L'ensemble **des espaces** utilisés pour l'événement **sera désinfecté par le site** avant la mise à disposition.
- Une **check-list** sera mise en place avec le site de l'événement répertoriant l'ensemble des **mesures sanitaires** à mettre en place avant l'ouverture de l'événement au public.
- Un **rappel des règles et des bonnes pratiques** d'hygiène et sanitaires sera fait à tous les **prestataires** intervenant pendant le montage et le démontage l'événement.

LORS DE L'ÉVÈNEMENT (DE MANIÈRE GÉNÉRALE) :

- Un **affichage** sera prévu pour **rappeler les mesures barrières** (port du masque, nettoyage régulier des mains, respect de la distanciation physique...) ainsi que la conduite à tenir si un visiteur ressent des symptômes du Covid-19.
- Le **port du masque** sera **obligatoire** pendant tout l'événement **dans les espaces communs** (accueil, espace restauration,...) mais également **sur les stands**. Chaque exposant sera responsable de son stand et du bon respect des mesures barrières sur son espace. Il est donc recommandé à tous les participants de s'équiper d'un masque lors de leur présence sur le site de l'événement. **Le Forum Franco-Allemand ne fournira pas de masques.**
- Des **distributeurs de gel hydroalcoolique** seront mis à disposition des participants et exposants à l'accueil, et dans les sanitaires. **Il est fortement recommandé aux exposants d'en prévoir également sur leurs stands.**
- Du **marquage au sol ainsi que de la signalétique** seront prévus afin de sécuriser les flux de personnes dans les espaces utilisés pour l'événement à la charge du Forum Franco-Allemand et en accord avec le site accueillant l'évènement.
- Le **nettoyage des espaces communs** (sanitaires, poignées de portes...) sera renforcé par la permanence du site.
- Des **contrôles réguliers** du respect des mesures barrières pourront être effectués sur place afin de s'assurer de la sécurité de tous et sous la responsabilité du Forum Franco-Allemand.
- Un **comptage du nombre de personnes** présentes dans chaque espace pourra être mis en place si le lieu l'exige et à la demande du Forum Franco-Allemand.

A L'ACCUEIL :

- La mise en place d'un **plexiglass de protection** entre le public et le personnel d'accueil. La **distanciation physique** sera par ailleurs respectée soit au travers d'un plexiglass entre les postes de travail, soit par le respect d'une distance d'au moins un mètre entre chaque personnel d'accueil afin d'avoir suffisamment d'espace entre chaque borne d'accueil.
- Des **potelets** seront mis en place à l'accueil pour organiser les **files d'attente** et les **flux de circulation** seront indiqués par un **marquage au sol et de la signalétique**.
- Un **marquage au sol** sera indiqué pour le respect de la **distanciation physique**.
- L'espace **accueil** sera **plus aéré** afin de faciliter la distanciation physique.
- Le **personnel d'accueil** sera équipé de **masques**. Tout le personnel aura été formé au bon respect des mesures barrières et aux consignes sanitaires.

DANS LES SALLES DE CONFERENCES :

- Les **flux d'entrées et de sorties des salles de conférences** seront **dissociés** de manière à diminuer au maximum les rapprochements physiques entre les participants et de favoriser la distanciation.
- Décret n° 2020-1096 du 28 août 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé Modification de l'article 39 du décret du 10 juillet 2020 – ERP de type T (salles d'exposition) – Le décret ne modifie rien – Ouverture au public au 1er septembre Modification de l'article 45 du décret du 10 juillet 2020 – ERP de type L (salles de conférences) et CTS (chapiteaux) – **Le décret assouplit les conditions d'accueil du public : la règle d'1 siège sur 2 est désormais réservée aux établissements situés dans l'une des zones de circulation active du virus.**
- Sur la tribune, la **table des orateurs et les micros seront régulièrement désinfectés**. Le **micro et l'ordinateur au pupitre** seront également **protégés** par une bonnette et changée régulièrement.
- En salle, les **micros pour les questions** seront sur pieds et les personnes devront se déplacer au micro pour poser leur question. Le port du masque est dans ce cas obligatoire. Les micros seront eux aussi **protégés**.

DANS LES ALLEES DE L'EXPOSITION :

- Les **flux de circulation** seront indiqués dans les allées de l'exposition via du **marquage au sol et de la signalétique** à la charge du Forum Franco-Allemand.
- Des **annonces micros pour rappeler le respect des mesures barrières** pourront aussi être effectuées.

SUR LES STANDS :

- Le **port du masque sera obligatoire sur les stands** lors de l'accueil des visiteurs/participants.
- Le **port du masque sera également obligatoire** pour tous les **prestataires** intervenant pendant le montage, l'événement et le démontage (livreurs, standistes, monteurs, techniciens, manutentionnaires...).
- Tous les **prestataires** intervenant pendant le montage, l'événement et le démontage (livreurs, standistes, monteurs, techniciens, manutentionnaires...) devront être **préalablement déclarés auprès de l'organisation**. Les exposants présents sur ces périodes devront également respecter les mesures barrières et le protocole sanitaire.
- Les exposants/partenaires devront privilégier la **restauration individuelle** (s'ils souhaitent en proposer aux participants) **pré-emballée (plateaux-repas, paniers-repas, portions individuelles...)** mais également **limiter au maximum la distribution de produits publicitaires** (goodies, stylos, blocs...) et de brochures papier. Il est préférable de favoriser au maximum les envois de brochures/documentation par e-mail.
- Il est fortement conseillé aux exposants de prévoir un **renfort de nettoyage** sur leur stand **pendant toute la durée de l'événement**. Pour rappel, le nettoyage des stands n'est pas prévu par le Forum Franco-Allemand..

MEMO EXPOSANT (SOURCE UNIMEV) :

Le gestionnaire de site et le Forum Franco-Allemand font leurs meilleurs efforts pour déployer un dispositif de précaution à l'échelle du site qui accueille l'événement (infrastructures, aération, installations générales, sanitaires...). L'exposant est pour sa part responsable du dispositif à mettre en œuvre sur son stand. L'objet de ce mémo est d'attirer l'attention des exposants sur les principaux points de vigilance.

- **1-Les préconisations des autorités publiques – les engagements des parties**
 - 1.1- *Les 3 préconisations prioritaires – Hy-pro-dis*
 - **Hygiène des mains.**
 - **Protection par le port du masque.**
 - **Distanciation physique** – pas de jauge officielle à ce jour (X personnes au m²) – préconisation officielle : faire observer une distance physique d'1 m entre chaque personne (voir décret du 31 mai 2020).
 - 1.2- *Les engagements des parties*
 - Le Forum Franco-Allemand déploie un **dispositif de sécurité sanitaire général** et fait ses meilleurs efforts pour que les préconisations générales soient observées sur le site.
 - L'exposant s'engage en contrepartie à tout mettre en œuvre pour que les **préconisations générales soient observées sur son stand.**
- **2- Les mesures à prendre avant l'événement par l'exposant.**
 - 2.1- *Désigner un responsable Covid-19 pour son stand*
 - Il pilote la **mise en place du dispositif de précaution sur le stand.**
 - Il veille à la **bonne observation des préconisations.**
 - Il décide les **mesures d'amélioration.**
 - 2.2- **Informé**, de manière formelle, les prestataires des consignes de sécurité

sanitaires à observer sur le site.

- **Rassurer** les clients en communiquant sur les consignes de sécurité sanitaires via le site internet, les mailings...

- **3- Les mesures à mettre en œuvre par l'exposant sur le site de l'événement.**

3.1- Aménager le stand de manière à pouvoir mettre en œuvre les préconisations d'hygiène et de distanciation sociale.

- Installer des équipements de **protection en plexiglas sur le comptoir (non compris dans la dotation du stand)**

- **Supprimer**, autant que faire se peut, **les points de contacts** (installations, matériels, accessoires de vente...).

3.2- Renforcer les actions de nettoyage, assurer la désinfection régulière du stand.

- **Renforcer le nettoyage** des espaces/surfaces particulièrement fréquentés.

- Prévoir une **désinfection régulière**.

- Apposer une **signalétique d'information** sur les mesures de nettoyage/désinfection pratiquées.

3.3- Adapter les conditions de travail des personnels sur le stand.

- **Imposer le port du masque et le lavage des mains** par gel hydroalcoolique.

- **Réguler la densité** des personnels sur le stand.

- **Planifier la présence des salariés sur le stand** pour éviter le surnombre.

- Munir les collaborateurs de leur **badge**.

- **Déconseiller l'emport de matériels personnels** susceptibles d'encombrer le stand.

- **Proscrire les outils et accessoires de travail partagés.**

3.4- Adapter les conditions d'accueil des visiteurs sur le stand.

- Informer par des **signalétiques adaptées** des prescriptions de circulation et de précaution de distance physique.

- Prendre les **mesures nécessaires pour éviter les regroupements** trop nombreux sur le stand.

© Unimev - juin 2020 - Fabrice de Laval/Raphaële Neveux

Mis à jour : 3 septembre 2020